

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont SA Thomas & Piron home demeurant La Besace 14 à 6852 Our- Palisseul.

Le terrain concerné est situé Rue de Boëlhe à 4250 Geer et cadastré division 1, section A n°157X2 pie.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :
Art. D.IV.40 : la demande déroge aux prescriptions urbanistiques du permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables : du mardi au jeudi de 08h30 à 11h30, le lundi de 15h00 à 19h00 (sur rendez-vous pris 24h à l'avance) et le samedi 01/06/2019 de 08h00 à 10h00 à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme DEGHAYE Lydwine, téléphone : 019/54.92.46 mail : lydwine.deghaye@geer.be, dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 mai 2019 au 06 juin 2019 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@publilink.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 06/06/2019 de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

GEER, le 17/05/2019.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) D. SERVAIS